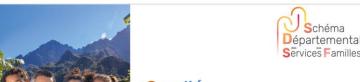


DOSSIER DE PRESSE





Mardi 10 janvier 2023



Le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) a pour principaux objectifs de :

- Réduire les inégalités d'accès aux droits, aux modes d'accueil, aux dispositifs de soutien à la parentalité et aux services;
- Lutter contre les inégalités d'accès territoriales et sociales à ces services ;
- Rénover la gouvernance de la petite enfance et de la parentalité afin d'assurer une meilleure coordination entre les collectivités locales et les institutions.

C'est dans ce cadre que les acteurs locaux portant des politiques publiques à destination des familles, se coordonnent pour répondre au mieux aux enjeux du territoire et renforcer le maillage de l'offre en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, ou encore de soutien aux parents.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la stratégie du Pacte des Solidarités (ex-stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté).

Le Comité Départemental de Services aux Familles (CDSF) assure l'animation du Schéma Départemental des Services aux Familles.

Il est ainsi l'instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi de toutes les questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles.

Ses travaux se déroulent de façon opérationnelle au sein de 4 commissions : enfance, petite enfance, jeunesse, cohésion sociale.

Le Comité Départemental des Services aux Familles Le Schéma Départemental des Services aux Familles					Instance de gouvernance	
Les thématiques transversales	Soutien à la parentalité					
	Lutte contre la pauvreté					
	Santé, handicap					
	Art, culture, langage					
La mise en œuvre opérationnelle	Les Conventions Territoriales Globales avec les communes					

Le CDSF, installé le 15 mars 2022, est présidé par le Préfet.

Les Vice-présidences sont assurées par le Président du Conseil départemental, le Président du Conseil d'administration de la Caf, un représentant des communes et intercommunalités, ainsi que la Rectrice d'Académie. Le CDSF est par ailleurs composé de représentants des collectivités territoriales, des services de l'Etat (DAC Réunion, DRAJES...), des associations signataires du SDSF représentant les gestionnaires, des professionnels et des usagers concernés par les services aux familles.

La Caf de La Réunion en assure la coordination.

Le CDSF de La Réunion s'est réuni ce mardi 10 janvier 2023 afin de réaliser un bilan des actions réalisées par l'ensemble des partenaires en faveur des familles en 2022, et dresser les orientations et priorités de la prochaine période.

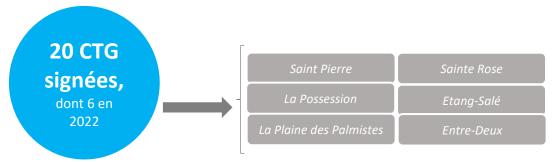
1. <u>UNE ACTIVITE SOUTENUE EN 2022 : DYNA</u>MIQUE ENGAGÉE ET RÉSULTATS

De nombreux travaux des partenaires tout au long de l'année 2022 :



Une mise en œuvre adaptée à travers les Conventions Territoriales Globales (CTG) :

Ces dernières sont conclues entre la Caf et les communes, et qui reprennent tous les domaines de l'action de la Caf : accès aux droits, petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement, accompagnement social et insertion.



Un développement concret de l'offre pour les familles Réunionnaises :



Petite enfance

- Modes de garde : 246 nouvelles places de crèches, 254 nouvelles places en Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s;
- Accueil pour tous: 1 nouveau pôle ressources handicap avec l'ALEFPA pour l'accueil attentionné des enfants en situation de handicap; 11 nouveaux Bébébus itinérants; développement des classes passerelles (accueil progressif et adapté des enfants en milieu scolaire à partir de 2 ans);
- Labellisation de 19 crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) qui permettent de favoriser l'insertion professionnelle des parents par la réservation de places. Sur ce volet un appel à projet (Conseil départemental-Pôle emploi-Caf est prévu ;
- **Développement des crèches d'entreprise** : 9 projets en cours d'instruction permettant la création de 230 nouvelles places retenus à l'issue d'un appel à projets lancé par la Caf ;
- Soutien à l'accueil individuel : signature d'une convention de partenariat Caf-FEPEM, pour le développement des relais petite enfance (RPE) et des MAM, et le soutien à la formation des professionnels sur le thème de l'accueil du jeune enfant différent (60 professionnels de la petite enfance formés en 2022);
- **Inclusion**: organisation, en septembre 2022, de la semaine de l'inclusion des enfants porteurs de handicap « Mobilisés pour tous les ti marmay », par la CAF et l'ALEFPA qui gère le pôle ressources handicap.



- Un dynamisme renouvelé autour des Projets éducatifs de territoire (PEDT), outil de collaboration locale qui peut rassembler à l'initiative de la collectivité territoriale l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation: Signature des PEDT de Saint-André et de Saint-Paul; construction des PEDT Saint-Louis, Saint-Joseph, Sainte-Suzanne et Sainte-Marie;
- Formation des professionnels à l'accueil collectif de mineurs : 240 stagiaires formés au cours de 27 sessions de formation ; une nouvelle session de formation (septembre 2022 à juin 2023) est engagée et met l'accent sur : les séjours en camping, les jeux du monde, les séjours à l'étranger, la métropole, l'accueil spécifique des moins de 6 ans, l'hygiène alimentaire, la communication bienveillante, le rôle de l'animateur en ACM, l'accueil des enfants victimes de violences sexuelles ;
- Construction d'une « Charte qualité dans les accueils collectifs de mineurs » Caf/DRAJES/CRAJEP.



Jeunesse

- Appel à projet du Ministère des Outre-Mer sur la jeunesse (projets favorisant l'insertion socioprofessionnelle et le développement des compétences et des capacités d'agir des jeunes ultramarins de moins de 30 ans): présélection de 13 projets pour un montant de 227 millions d'euros de subventions sollicités;
- Appel à projet Caf-DRAJES "Coup de pouce jeunes" avec 44 projets retenus;
- **Portail numérique jeunes360.re**, porté par la Région, qui a vocation à centraliser l'information destinée aux jeunes (plus d'info sur www.jeunes360.re);
- Renforcement du réseau des Promeneurs du net, coordonné par le CRIJ Réunion: 11 nouveaux promeneurs
 du Net, portant à 22 le nombre total de promeneurs, répartis dans 16 structures sur le territoire; nouvelles
 pistes d'actions (couverture de toutes les communes, promotion notamment auprès des jeunes les plus
 éloignés des réseaux habituels d'information Jeunesse, diversification des profils des Promeneurs, ...);
- Travaux sur la prévention, la lutte et l'évaluation des conséquences des violences.



Cohésion sociale

- 7 préfigurations de centres sociaux, en plus des 13 centres sociaux agréés, pour une couverture du territoire en structures d'animation de la vie sociale ;
- Création de 3 nouvelles épiceries sociales et solidaires ;
- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la réhabilitation et la gestion du Village des sources de Cilaos ;
- Actions de lutte contre l'exclusion et de prévention des violences intra familiales par la réalisation de permanences dans les supermarchés par le Réseau VIF;
- Doublement des espaces de rencontres et de médiation, désormais au nombre de 4.

2. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR L'ANNEE 2023

Dans le prolongement de l'année écoulée, le CDSF s'attachera à ce que soient proposés aux familles, sur chaque commune de l'île, des services diversifiés, accessibles, et qualitatifs.

Ces services devront notamment permettre :

- D'offrir des solutions à toutes les familles et pour tous les enfants ;
- D'agir pour l'égalité des chances et la mixité sociale ;
- De favoriser l'insertion sociale et professionnelle durable ;
- De promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les actions « phares » et nouveautés envisagées pour l'année 2023 :



En faveur de la petite enfance :

- Renouvellement de l'appel à projet pour le développement des crèches d'entreprise
- Lancement d'un appel à projet pour le développement des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)
- Renforcement de la coordination en matière de qualité de l'accueil des jeunes enfants



En faveur de l'enfance :

- Déploiement d'un plan de formation des professionnels, notamment en matière d'inclusion des enfants en situation de handicap
- Déploiement de nouveaux Projets éducatifs de territoire (PEDT)



En faveur de la jeunesse :

- Expérimentation de contrats d'animation jeunesse territorialisés
- Développement du réseau des Promeneurs du Net



En faveur de la cohésion sociale :

- Développement des structures d'animation de la vie sociale : nouveaux agréments, nouvelles préfigurations, dispositifs de soutien, ...
- Prévention de la précarité alimentaire : implantation d'un point conseil budget et/ou d'une épicerie sociale et solidaire sur chaque commune ; déploiement du programme « Malin »
- Soutien au développement du tourisme social

De façon transverse:

- Prévention des addictions
- Prévention des violences intra-familiales
- Campagne de communication innovante auprès du grand public